

Association Comité de Sauvegarde et d'Animation de Versailles Chantiers www-save-versailles-chantiers.fr

Comité de Sauvegarde de Versailles Chantiers. François Sorriaux, président : 62, rue des Chantiers, 78000 Versailles. Association loi de 1901. Préfecture des Yvelines : n°W784001993 en date du 28 mai 2010 Questions aux candidats Page 1/2

Questions aux candidats à l'élection municipale 2014

dans le cadre des responsabilités de la commune de Versailles
sur les spécificités du Quartier des Chantiers :

**Nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire question par question
en nous retournant au plus tard le vendredi 14 mars vos réponses à contact@save-versailles-chantiers.fr**

**Vos réponses seront rediffusées à tous les membres des associations et nous assurerons une mise en
ligne en accès public sur le site Internet de l'association**

www.save-versailles-chantiers.fr et sur le site Internet de SAVE save1.jimdo.com

[Réponses de la liste « Versailles, 90 000 voisins »](#)

A. URBANISME ET CADRE DE VIE

A1 : Pôle des Chantiers (ex ZAC) : quel est votre projet pour ce pôle, notamment pour la partie immobilière aujourd'hui bloquée en contentieux et sa partie commerces de proximité, tout en prenant en compte la fragilité des commerces actuels environnants ? Comment comptez-vous prendre en compte le souhait des habitants d'un lieu de rencontre et de vie pour le quartier ? Une enquête publique est-elle prévue sur cette partie du projet et à quelle échéance ?

Nous sommes particulièrement attentifs au renforcement des commerces de proximité du quartier, lieux de vie et de convivialité. Nous maintiendrons dans la programmation un objectif de surfaces commerciales limité.

Nous souhaitons renforcer le volet économique du projet des Chantiers, en maximisant la proportion de surfaces de bureaux. La proximité de la gare du pôle multi modal est un atout considérable pour attirer des entreprises sur le pôle. Nous souhaitons spécialiser le pôle sur le numérique, en liaison avec le cluster de la mobilité, le pôle de compétitivité Systematic, l'activité Jeux video.

Nous lancerons un concours international d'architectes, afin d'offrir à Versailles un projet qualitatif à la hauteur d'un emplacement exceptionnel dans la perspective d'un des axes du Trident.

Nous associerons les habitants et les associations au projet de manière étroite en leur donnant les moyens de s'exprimer tout au long du processus, au-delà des obligations réglementaires relatives aux enquêtes publiques. Nous créerons une mini site dédié au projet et présentant son avancement, tout document associé et les livrables à ses différentes étapes. Ce mini-site offrira les moyens à chacun de s'exprimer et de suivre un projet majeur pour la ville dès sa gestation.

A2 : Etangs Gobert /Square Francine : quel projet avez-vous pour l'emplacement de l'actuel square des Francine ? Où les enfants du quartier pourront-ils retrouver des structures de jeu ?

Les enfants du quartier disposent d'une aire de jeux végétale de standing international au cœur de l'étang carré. Leurs parents disposent quant à eux de bancs publics de qualité.

Le projet maintiendra l'aire sportive du square des Francine.

A3 : Pôle des Chantiers/Avenue de Sceaux : comment comptez-vous gérer l'afflux de bus sur l'axe Avenue de Sceaux/Pôle des Chantiers et éviter une nouvelle thrombose d'embouteillages au niveau du haut de l'avenue de Sceaux et au carrefour Av Sceaux/Av Gal de Gaulle ?

L'étude d'impact sur la circulation et les points noirs évoqués sera engagée ou approfondie. La modification des flux de circulation n'a pas été suffisamment anticipée. Nous nous attacherons à associer les associations de quartier à la conception d'aménagements visant à répondre aux difficultés relevées.

Nous solliciterons également les capacités d'analyse des laboratoires de recherche du cluster de la mobilité afin d'analyser l'existant et de modéliser l'évolution de la circulation.

A4 Pôle des Chantiers/Avenue de Sceaux : comment comptez-vous sécuriser le passage des piétons et notamment des très nombreuses familles et enfants qui transitent par ce carrefour matin et soir quand le pôle sera opérationnel ?

Cf. réponse précédente.

A5 : PEM Chantiers : quel est le schéma de circulation des lignes de bus envisagé à l'arrivée et au départ du PEM (statut de la rue de l'Abbé Rousseau – Rond-Point Poincaré – Gare routière – Av Sceaux)? Comment prenez-vous en compte les causes actuelles de blocage de la circulation dans un nouveau schéma qui doit améliorer la situation ?

Cf. réponse précédente.

A6 : Circulation et flux autour de la gare des Chantiers : En dehors des aménagements du PEM quels sont les autres points à améliorer que vous avez notés et quelles solutions pensez-vous apporter ?

Nous allons étudier la création d'un parking relais en haut de la rue de la Porte de Buc (Cerf volant).

Nous allons lancer une étude visant à déployer une liaison en véhicule automatisé sans chauffeur ou semi automatisé (conduite automatique) entre le PEM et Satory Ouest. Nous vous renvoyons sur ce point aux réponses faites au questionnaire de la SAVE et relative au désenclavement de Satory. Cette étude demande à être intégrée dès que possible dans le chantier du PEM, afin d'anticiper la création d'une voie dédiée le long de la gare et reliant la rampe Saint Martin. Nous nous appuyerons sur l'expertise mondiale des laboratoires de R/D du territoire.

A7 :PEM Chantiers : quelle capacité de stationnement estimez-vous nécessaire et suffisante sur le parking de la gare (véhicules, 2 roues, taxis) ? Comment avez-vous calculé cette capacité ? Quel schéma de circulation envisagez-vous pour l'accès au stationnement?

Nous n'avons pas accès au dossier d'aménagement du PEM et aux hypothèses de travail retenues.

Nous augmenterons les capacités de stationnement vélos et nous assurerons de la proximité effective du parking avec les quais.

Nous développerons des aires de stationnement dédiées au covoiturage.

Nous intégrerons des bornes autolib et des bornes de rechargement électrique.

A8 : Maison de quartier des Chantiers : quel est votre projet pour doter le quartier d'une véritable maison de quartier ?

Nous n'avons pas de projet arrêté à ce stade et ouvrirons la discussion avec les associations, dans le cadre des échanges sur la programmation du pôle des Chantiers.

A9 : Insonorisation du Pont des Chantiers : comment envisagez-vous de garantir aux habitants la réalisation effective et prochaine de ce projet approuvé à VGP mais dépendant des actions de la SNCF ?

Nous mettrons en place une cellule de suivi de projet en y associant les associations de quartier. Nous inscrirons ce projet dans le plan de lutte contre le bruit et demanderons au Conseil général d'appuyer la ville et de peser afin de garantir le planning de réalisation.

A10 : Moulins de Versailles : Avez-vous un plan d'action pour permettre aux Moulins de Versailles de pérenniser leur activité dans des conditions convenables d'opérations et

de sécurité de leur environnement, conditions compromises par le schéma de la nouvelle gare SNCF ?

Nous étudierons avec précision ce dossier. Notre volonté est, dans la mesure du possible, de maintenir les conditions de fonctionnement opérationnel des Moulins de Versailles.

A11 : Embellissement de l'axe Chantiers/Etats généraux : quels projets avez-vous pour rendre cet axe pour l'instant dédié à la circulation et à l'entrée dans Versailles aussi un lieu agréable pour ses habitants et visiteurs ? Comment pensez-vous rendre la circulation des cyclistes qui remontent la rue des Chantiers plus sécurisée ?

Nous lancerons un projet de concertation avec le Conseil de quartier sur ce sujet.

A12 : Mendicité aux abords de la gare des Chantiers : quelle mesure envisagez-vous pour résoudre le problème de la mendicité « organisée » autour de la gare des Chantiers et au départ de la rue des Etats généraux, les nuisances et l'insécurité pour les résidences proches et les passants ?

Nous travaillerons à identifier des solutions en partenariat avec les services de police.

A13 : Poste de police municipale rue de Noailles : l'aspect de ce poste, ses horaires et son intégration dans la vie du quartier au service des habitants vous paraissent-ils convenables ? Si non, quelles mesures envisagez-vous pour y remédier ?

Non. Nous étudierons le dossier.

A14 : Comment comptez-vous renforcer la sécurité et la quiétude des usagers de la gare et du pôle bureaux/commerces, notamment avec les développements annoncés ?

-

A15 : Comment comptez-vous résoudre les perturbations amenées aux riverains par les élèves du Lycée Marie Curie ?

Nous aborderons ce point dans le cadre du conseil de quartier en associant la direction du Lycée et les associations de parents d'élèves.

A16 : Bureau de poste des Chantiers : les travaux sur l'emplacement prévus à l'angle de la rue Benjamin Franklin sont arrêtés, le projet lui-même pose de réelles questions vis-à-vis de l'accès et sur la sécurité des usagers. Etudiez-vous un autre projet alternatif dans un lieu plus adapté à une telle activité ?

Nous n'avons pas accès au dossier.

B. ACTIVITES ECONOMIQUES ET COMMERCE SUR LE QUARTIER

B1 : Comment comptez-vous limiter ou gérer la prolifération des loueurs de véhicules sur le quartier et les nuisances amenées par le stationnement de leur parc et dans leur environnement proche (trottoirs) ?

Nous étudierons avec eux l'ensemble des solutions alternatives.

C. EDUCATION ET CULTURE

C1 : Halle des Chantiers : quel type de gestion envisagez-vous pour ce lieu et pour quel type de manifestations ?

Nous réétudierons la programmation de la Halle des Chantiers. Nous n'avons pas les éléments pour mesurer la rentabilité de l'investissement associé à sa transformation en salle de spectacle. Nous avons plusieurs autres espaces culturels d'importance à Versailles et nous nous interrogeons sur la soutenabilité d'un tel investissement pour la ville.

Nous souhaitons spécialiser le pôle des chantiers sur l'activité économique.

C2 : Utilisation des Etangs Gobert pour des manifestations culturelles : envisagez-vous certains spectacles du mois Molière ou d'autres manifestations utilisant l'Etang carré ou ses abords ?

Oui

D. INFORMATION ET PARTICIPATION

D1 : Quel est votre projet pour valoriser spécifiquement le quartier au sein de la ville ?

Le projet des Chantiers sera le vecteur de la valorisation du quartier et de son insertion dans la ville.

D2 : Périmètre du quartier des Chantiers : quel périmètre vous paraît judicieux pour le quartier des Chantiers, celui-ci ayant des limites assez floues et changeantes depuis quelques années ? Pour quelles raisons ?